



**Ville de Vernon**  
EN NORMANDIE

Eure – République Française  
Hôtel de Ville  
Place Barette BP 903  
27207 Vernon CEDEX  
Tél.: 08000 27200

Département de l'Eure

République française  
Liberté, Égalité, Fraternité

Le jeudi 4 mai 2023

**Préfecture de l'Eure**

**Monsieur le Préfet**

Bureau de l'Environnement  
9 Boulevard Georges Chauvin  
27000 ÉVREUX

**Objet : Projet de déchèterie / recyclerie de Vernon – Avis du Maire et du propriétaire sur l'usage futur du site**

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre du projet porté par Seine Normandie Agglomération, d'installation d'une déchèterie/recyclerie, sise Chemin du Roy – Rond-Point du Croquet, à Vernon, cette dernière doit faire l'objet d'un enregistrement au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Ainsi, au titre de la procédure et conformément aux dispositions inscrites à l'article R. 512-46-4 alinéa 5 du Code de l'Environnement, le Maire et le propriétaire du terrain (la Commune de Vernon en l'occurrence) doivent formuler un avis sur le type d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif.

En l'espèce, nous formulons un avis favorable au maintien du site dans son usage actuel, à savoir à vocation d'activités économiques :

- Usage industriel, pouvant comprendre un bâti des infrastructures industrielles et des bureaux ou des places de stationnement associés à l'activité industrielle,
- Usage tertiaire, correspondant notamment aux commerces, aux activités de service, aux activités d'artisanat ou aux bureaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma parfaite considération.

*Bien à vous,*



**François OUIZILLEAU**

Maire de Vernon  
Conseiller régional de Normandie  
Président délégué de Seine Normandie Agglomération